

Chers collègues, chers amis,

Vous trouverez ci-dessous le résumé global du rapport sur les migrations. Trente-sept participants issus de 26 pays ont participé pendant quatre semaines au débat consacré à ce rapport, qui a été présenté par le Bureau international du travail en vue de la 92<sup>e</sup> Conférence internationale du travail, en juin 2004.

### **1. Conséquences économiques des migrations**

Le débat s'est focalisé sur la question de savoir s'il était possible d'arriver à une situation où tout le monde gagne, les migrants comme les pays d'accueil et d'origine. Les migrants qui choisissent d'émigrer de leur plein gré prennent leur décision parce qu'ils se trouvent dans une situation désespérée, ou parce qu'ils espèrent améliorer leur situation et/ou celle de leurs familles. Les pays d'accueil pourraient remédier à leurs problèmes démographiques en autorisant l'entrée sur leur territoire de davantage de migrants. Toutefois, comme les migrants deviennent trop âgés, s'ils choisissent de rester dans le nouveau pays, le problème démographique n'est que reporté à plus tard. En outre, on s'attend à ce que les pays d'émigration seront eux aussi confrontés à des problèmes démographiques, qui seront aggravés par l'émigration. L'impact socioéconomique sur les communautés des pays d'émigration ne devrait pas être sous-estimé.

Deux arguments s'opposent quant à l'impact économique de la migration sur le pays d'accueil. D'un côté, les migrants peuvent développer le marché intérieur du pays d'accueil et par conséquent créer des emplois. De l'autre, certains soutiennent que les migrants pourraient être disposés à brader les salaires et les conditions de travail dans leur nouveau pays en raison de leur situation désespérée et par conséquent qu'ils détérioreraient les conditions de travail existantes.

### **2. Droits et condition des migrants**

Les syndicats devraient lutter contre les injustices et promouvoir la solidarité par la syndicalisation, quelles que soient les conséquences économiques de la migration. La syndicalisation des migrants en situation légale ou illégale est de la plus haute importance pour améliorer leur situation. Le lieu de travail est le premier contact que les migrants ont avec leur nouveau pays, raison pour

laquelle il revêt une importance particulière. Les syndicats devraient lutter activement contre le racisme et la xénophobie. Les employeurs devraient être condamnés s'ils emploient des migrants dans des conditions parfois effroyables. Ce ne sont pas les migrants qui doivent être condamnés parce qu'ils travaillent, par désespoir, dans de telles conditions. La convention de l'Onu sur les travailleurs migrants de 1990 et les conventions n<sup>os</sup> 97 et 143 de l'OIT sur les travailleurs migrants sont considérées comme d'importants instruments pour améliorer la situation des travailleurs migrants. Toutefois, ces deux dernières conventions oublient d'importants groupes de migrants, tels que les travailleurs détachés.

### **3. Gestion des migrations**

Il y a eu un consensus parmi les participants pour convenir qu'une certaine forme de gestion des migrations est nécessaire pour atténuer leurs effets potentiellement négatifs, tels que la détérioration des conditions de travail et des salaires, même si le rapport sur les migrations montre que l'impact des migrations sur ce plan est minimal. On pourrait très bien gérer les migrations en instituant des commissions tripartites sur les migrations. Les termes « gestion des migrations » sous-entendent que les migrants peuvent être « gérés », ce qui n'est manifestement pas le cas. Il conviendrait dès lors de les éviter. Il ne sera possible de gérer durablement les migrations que si nous arrivons à instaurer une plus grande égalité entre le Nord et le Sud, ce qui passe notamment par la création d'emplois là où ils sont nécessaires. Le cadre international sur les migrations, suggéré par le rapport de la Commission mondiale sur la mondialisation devrait en tenir compte et s'appuyer sur les instruments existants de l'OIT et de l'Onu. L'AGCS mode IV actuel a été critiqué parce que les employeurs seraient assez libres de déplacer leurs travailleurs, tandis que les travailleurs auraient un contrôle limité de leur propre mobilité.

### **4. Activités de l'OIT avec les gouvernements et les partenaires sociaux**

Le débat sur les activités de l'OIT avec les gouvernements et les partenaires sociaux s'est focalisé sur les stratégies et les efforts visant à syndiquer les travailleurs et à renforcer leurs droits, ainsi que sur les campagnes de sensibilisation tendant à réduire l'hostilité dont les migrants sont la cible. Plusieurs exemples de syndicalisation de travailleurs migrants ont été présentés, et la rédaction de recueils de bonnes pratiques semble utile. Les

campagnes politiques visant à garantir les droits des migrants et à diffuser parmi le public des informations sur les normes nationales et internationales du travail sont importantes, de même que les accords bilatéraux entre les pays d'origine et les pays d'accueil. Les campagnes de sensibilisation et la mise à profit de journées ou d'événements spéciaux pour informer le public sur les migrants sont essentielles pour réduire l'hostilité dont les travailleurs migrants font l'objet. Des structures tripartites chargées de ces problèmes assureraient une large participation et permettraient l'implication de tout un chacun.